

Chabot, Sylvie

De: Marie-Pierre Lelièvre [marie-pierre.lelievre@mallette.ca]
Envoyé: 18 novembre 2016 16:09
À: Côté, Rodrigue
Cc: Chabot, Sylvie; Boulette, Anne; Pelletier, Daniel; Lapierre, Martin; Huard, Jean-Francois; Valérie Dion; Félix-Antoine Léger
Objet: état de situation du DC du 18 novembre

Bonjour

Voici le topo de la journée de jeudi, 18 novembre avec l'alliance Deloitte-SAP:

- Les règles de fonctionnement énoncées à la rencontre de démarrage ont été respectées (réf. : principes directeurs, règles de vie et autres règles de fonctionnement). Rien à signaler de différent;
- L'ensemble des sujets prévus être couverts l'ont été (Licensing, Précision sur les modules RH);
- La Société a fait la demande à l'intégrateur afin d'avoir l'autorisation de négocier directement avec SAP et la possibilité d'obtenir la liste des composantes et des prix qui sont communs aux deux propositions des alliances puisque que la Société est en situation de négociation avec un fournisseur unique pour ces éléments. L'intégrateur doit revenir à la Société dans un délais de 24h.
- L'alliance indique qu'elle aura besoin d'un délais de temps supplémentaire pour produire la soumission amendée advenant le cas que les négociations entre la Société et SAP aurait un impact sur les prix des modules SAP;
- Des discussions entre l'alliance et la Société ont eu lieu concernant le Licensing notamment sur la possibilité d'un seul contrat, autorisations de changement de ressources affectées au projet, l'inclusion des licences des fournisseur tiers autres que SAP;
- L'alliance a exprimé un inconfort quant à la possibilité de manipuler le calcul du CTP notamment en retardant les paiements exigibles par la Société. Les réflexions qu'effectue la Société suite aux discussions portant sur les potentielles manipulations du CTP devront être partagées avec l'autre alliance si la Société modifie la structure du calcul du CTP afin de limiter les éventualités de manipulations du CTP
tant mieux si on passe plus tard
- Le suivi quotidien des points d'attention que nous avons relevés a été soumis au responsable du dialogue. Ces points d'attention sont à considérer dans la poursuite des échanges pour assurer l'équité et la transparence à l'égard des 2 alliances;
- Le responsable du dialogue et les autres intervenants de la SAAQ ont démontré clairement leur sensibilisation au respect des principes d'équité et transparence.

Bonne fin de journée

Marie-Pierre Lelièvre, CPA auditrice, CA

MALLETTE S.E.N.C.R.L.

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois

Québec QC G1W 5C4

Téléphone 418 653-4455, poste 2448

Télécopie 418 656-0800

Courriel marie-pierre.lelievre@mallette.ca

Visitez notre site www.mallette.ca